



TD2017DL version 2

Résumé des principales modifications

Le Document technique sur les limites de décision pour la quantification confirmatoire de substances à seuil a fait l'objet d'une révision de la part du Groupe d'experts Laboratoires de l'AMA (LabEG).

La nouvelle version de ce document, TD2017DL version 2, inclut les principales modifications suivantes :

1. Niveaux maximaux d'incertitude de mesure

Il est clarifié à la fin de cette section que les incertitudes de mesure maximales indiquées au tableau 1 sont jugées conservatrices, de sorte que des valeurs inférieures peuvent être rapportées par les laboratoires.

Tableau 1

Toute mention de la 19-norandrosterone (19-NA) a été supprimée du tableau 1 puisque la 19-NA ne sera plus considérée comme une substance à seuil.

Un seuil et une limite de décision ont été spécifiés pour la hCG lorsque celle-ci est mesurée à l'aide d'une méthode CL-SM/SM.

Les notes de bas de page 'd' et 'e' au bas du Tableau 1 portent sur la détection et le rapport de substances à seuil exogènes lorsque celles-ci sont détectées en présence de diurétiques et/ou d'agents masquants. Ces notes de bas de page ont été modifiées afin de refléter la différence dans le statut d'interdiction des béta-2 agonistes (salbutamol, formotérol – interdits en tout temps) et des stimulants (éphédrine, méthyléphédrine, pseudoéphédrine et cathine – interdits uniquement *en compétition*).